

ASSEMBLÉE NATIONALE

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

AMENDEMENT

N ° AS317

présenté par

M. Cherpion, M. Viry, M. Jacob, Mme Brenier, Mme Corneloup, M. Door, Mme Guion-Firmin,
Mme Levy, M. Ramadier et Mme Ramassamy

ARTICLE 10

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.